

Enquête

sur les marchés publics



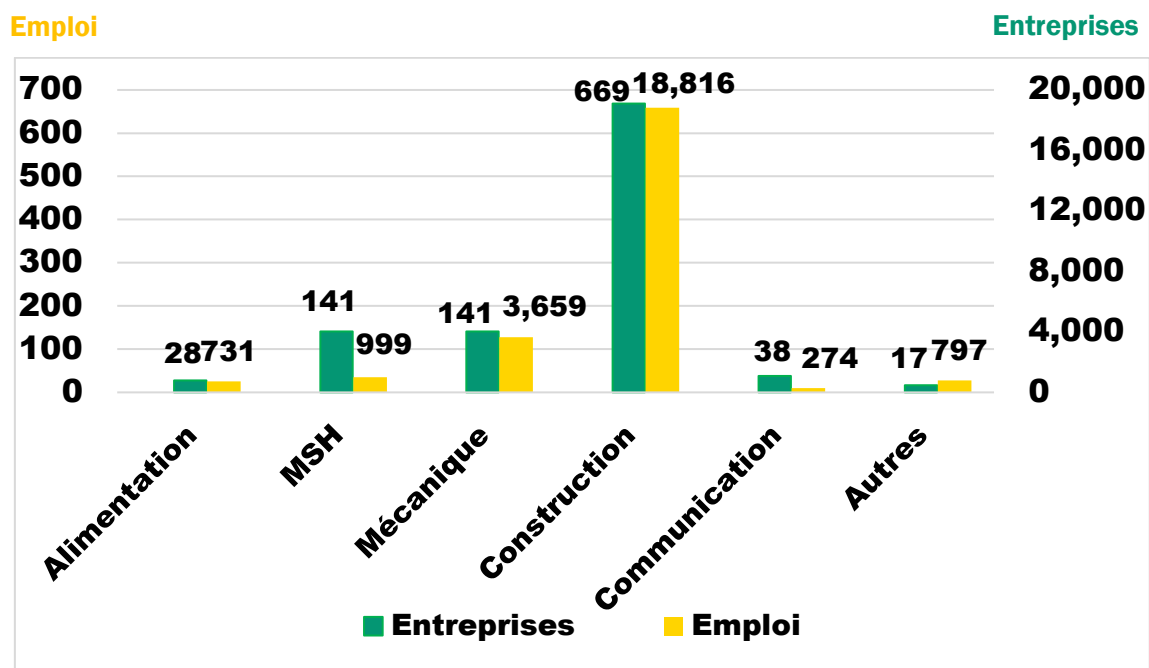
25 octobre 2023

La Chambre des Métiers du Luxembourg a, au cours du deuxième trimestre 2023, mis en place une enquête afin de collecter des données approfondies sur la participation du secteur de l'Artisanat aux marchés publics. Cet exercice revêt une importance significative pour comprendre et analyser les dynamiques, les opportunités, ainsi que les défis qui caractérisent l'interaction entre les entreprises artisanales et les marchés publics.

L'enquête a été adressée aux entreprises relevant du secteur de l'Artisanat, englobant divers groupes tels que la construction, la mécanique, l'alimentation, ou encore la « mode, santé et hygiène ». Un total de 1.034 entreprises a répondu à l'enquête, ces dernières employant ensemble 25.291 salariés. Ce nombre équivaut à 34% de l'emploi des entreprises qui ont été contactées.

En moyenne, les entreprises répondantes emploient 24 salariés, dénotant une taille significativement plus grande par rapport à la moyenne générale pour l'Artisanat, qui est de 12 salariés. Un point notable à mettre en avant est la prédominance des entreprises du secteur de la construction, avec 669 entreprises de ce secteur ayant participé à l'enquête.

Analyse du taux de réponses en termes d'entreprises et d'emplois



Cette enquête vise non seulement à offrir une perspective détaillée sur les caractéristiques et les préférences des entreprises artisanales en ce qui concerne les marchés publics, mais aussi à fournir des informations précieuses qui pourraient guider les futures politiques et initiatives, afin de faciliter une participation accrue et plus efficace de ces entreprises dans les marchés publics.

Ainsi, le présent document s'efforcera d'analyser en détail les résultats de l'enquête, en mettant en lumière les principales tendances, les préoccupations et les opportunités identifiées, tout en offrant des recommandations constructives.

1. Clientèle cible des entreprises

La répartition de la clientèle cible des entreprises de l'Artisanat ayant participé à l'enquête démontre une préférence marquée pour les clients privés. Il est pertinent de mettre en exergue les tendances significatives qui se dégagent de l'analyse des réponses reçues, permettant d'établir une image plus précise des orientations commerciales des entreprises artisanales du Luxembourg.

Un examen attentif des données récoltées montre que la majeure partie des entreprises de l'Artisanat concentre principalement leurs activités sur la clientèle privée. Plus précisément, 76% des entreprises ciblent d'autres entreprises comme clientèle principale, tandis que 74% se focalisent sur les particuliers.



La part modérée de la clientèle publique dans le portefeuille clients des entreprises artisanales (38%) pose la question de savoir si des opportunités sont négligées et invite dès lors à une exploration plus approfondie des possibles barrières et des solutions potentielles pour une meilleure intégration des marchés publics par ces entreprises.

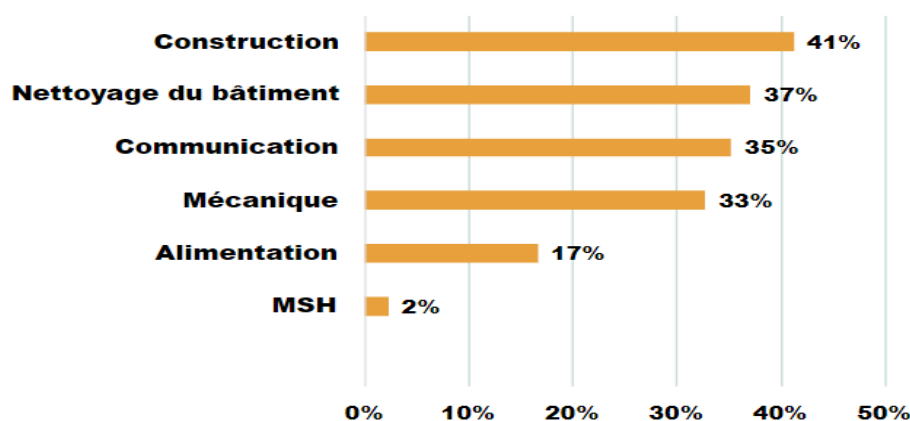
2. Entreprises ayant participé à des marchés publics

2.1. Participation aux marchés publics

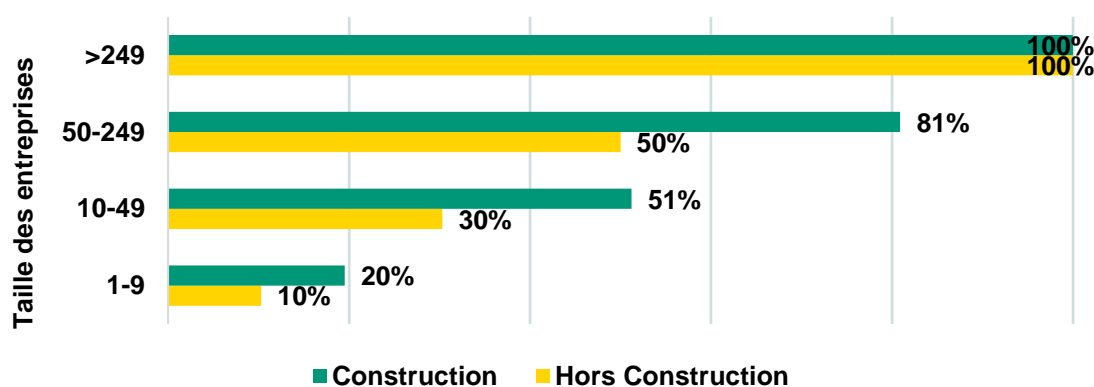
L'analyse des données de l'enquête met en lumière les dynamiques de participation aux marchés publics par les entreprises de l'Artisanat. Ce point d'analyse graphique visera à décrypter les tendances de participation des entreprises aux soumissions publiques et à évaluer l'influence de la taille de l'entreprise sur cette participation.

Il apparaît que 34% des entreprises ayant répondu à l'enquête ont indiqué avoir participé à des soumissions publiques au cours des 5 dernières années. Ce chiffre souligne une implication notable du secteur artisanal dans les marchés publics, bien qu'une marge considérable de progression subsiste.

La répartition concernant la participation à ces soumissions par secteur semble relativement équilibrée entre le secteur de la construction (41%), le nettoyage du bâtiment (37%), la communication (35%) et la mécanique (33%). Cette répartition homogène entre différents secteurs démontre une certaine diversité dans les types de biens et services, de même que dans les compétences sollicitées dans le cadre des marchés publics.



Les données démontrent également une corrélation entre la taille de l'entreprise et son engagement dans les marchés publics. Alors que toutes les grandes entreprises ont participé à des marchés publics, ce taux de participation tend à diminuer progressivement en fonction de la taille de l'entreprise.

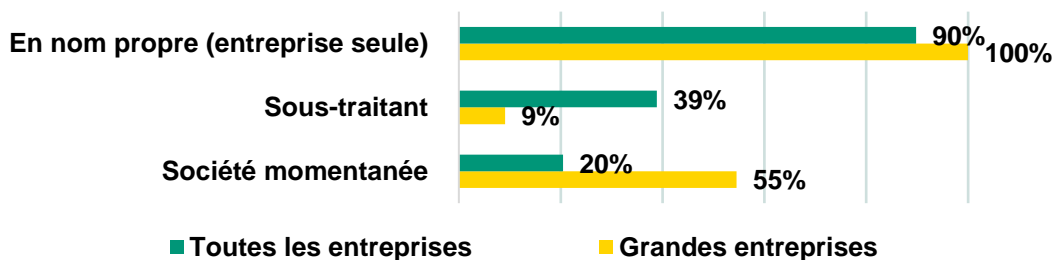


Cette tendance suggère que les petites et moyennes entreprises (PME) rencontrent potentiellement davantage d'obstacles pour accéder aux marchés publics, tels que des contraintes administratives, financières ou encore un manque d'information et de connaissances sur les procédures de soumission.

2.2. Formes de participation aux marchés publics

Dans le cadre de l'exploration des diverses facettes de la participation des entreprises de l'Artisanat aux marchés publics, cette section de l'analyse se penche sur les différentes formes de participations empruntées par ces entreprises, qu'il s'agisse de participations en nom propre, en tant que sous-traitant ou à travers une société momentanée. La compréhension des préférences et des tendances dans le choix des formes de participation est cruciale pour concevoir des stratégies et des politiques efficaces en faveur d'une meilleure intégration des entreprises artisanales dans ces marchés.

Les résultats de l'enquête révèlent qu'une majorité écrasante d'entreprises interrogées, soit 90%, choisissent de participer aux marchés publics en nom propre, une tendance qui s'observe à travers toutes les tailles d'entreprise. Cela indique une préférence marquée pour la maintenance d'une autonomie et d'une indépendance dans l'exécution des contrats publics.



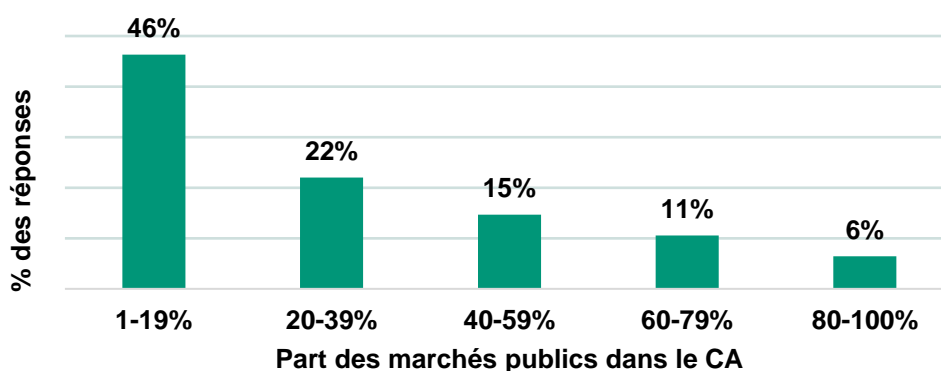
Ensuite, il semblerait que la participation en tant que sous-traitant est moins fréquente, particulièrement parmi les grandes entreprises, avec seulement 9% d'entre elles optant pour ce mode de participation. Ce faible taux de participation en tant que sous-traitant de la part des grandes entreprises suggère un désir de maintenir le contrôle direct sur les projets et une possible aversion pour les complications contractuelles et opérationnelles inhérentes au statut de sous-traitant.

Un autre mode de participation notable est la société momentanée, une forme alternative empruntée par 55% des grandes entreprises. Ce choix peut refléter une recherche d'efficacité et de mutualisation des compétences et des ressources, mais il est possible que le principal argument plaçant en faveur de cette forme de participation sont des entreprises d'envergure qui s'associent à d'autres pour remettre des offres relatives à de grands marchés qui dépassent les capacités économiques de chaque participant individuel.

2.3. Part des marchés publics dans le chiffre d'affaires (CHIDA)

L'évaluation de l'impact des marchés publics sur le chiffre d'affaires (CHIDA) des entreprises de l'Artisanat est une dimension essentielle pour cerner le rôle de ces marchés dans la santé financière et la viabilité de ces entreprises. L'analyse graphique ci-dessous vise à décrypter les tendances et les disparités dans la contribution des marchés publics au chiffre d'affaires des entreprises de différentes tailles et secteurs.

Pour près de la moitié des entreprises enquêtées, la part des marchés publics dans le chiffre d'affaires est minoritaire, représentant moins de 20% de leur total de revenus. Cette tendance illustre une dépendance limitée à l'égard des contrats publics et met en lumière l'importance des sources de revenus alternatives.

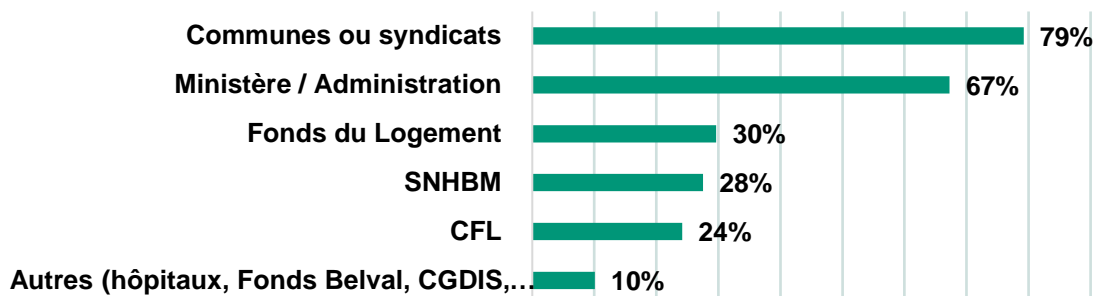


De plus, seulement 6% des entreprises déclarent une part des marchés publics dans leur chiffre d'affaires de l'ordre de 80% à 100%. Cette faible proportion illustre et renforce le fait que la grande majorité des entreprises de l'Artisanat ne dépendent pas principalement des marchés publics pour assurer leurs revenus.

2.4. Principaux clients publics

L'identification des principaux clients des marchés publics est importante pour déchiffrer les dynamiques de collaboration entre le secteur de l'Artisanat et les différentes entités publiques.

Les données de l'enquête indiquent une prédominance des communes ou syndicats communaux, représentant les principaux clients publics pour 79% des répondants. Cela met en évidence un lien fort et régulier entre les entreprises de l'Artisanat et les autorités locales, reflétant probablement une proximité géographique et des besoins concomitants en services artisanaux. Cependant, cette prépondérance est certainement également liée au nombre de communes et de syndicats communaux.



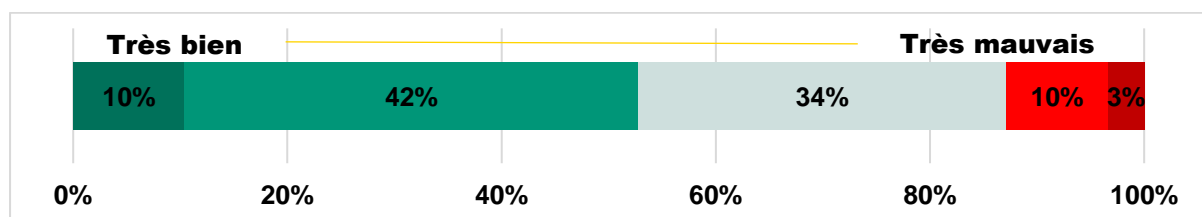
Les ministères et les administrations suivent avec 67% des répondants les comptant comme clients. Ce chiffre témoigne de l'importance des collaborations entre le secteur public administratif et les entreprises artisanales, probablement en raison de la diversité des services et produits nécessaires pour assurer leurs missions.

Les autres entités telles que le Fonds du logement et la SNHBM montrent des proportions plus modérées, avec respectivement 30% et 28% des répondants. La CFL et d'autres entités représentent des clients pour respectivement 24% et 10% des répondants, soulignant tout de même une certaine diversification des collaborations dans le secteur public.

L'importance marquée des communes et des syndicats en tant que principaux clients semble refléter une préférence ou une facilité d'accès pour les marchés locaux, là où la proximité et la connaissance du terrain peuvent jouer en faveur des entreprises de l'Artisanat. Par ailleurs, la variété des clients publics indique une pluralité des besoins et des opportunités au sein des différentes strates du secteur public.

2.5. Collaboration avec le pouvoir adjudicateur

L'appréciation de la qualité de la collaboration entre les entreprises de l'Artisanat et le pouvoir adjudicateur est cruciale pour comprendre les dynamiques de travail et les potentiels points d'amélioration dans les marchés publics. Pour cette analyse, l'échelle de Likert a été utilisée pour évaluer et interpréter la perception des entreprises quant à leur collaboration avec les pouvoirs adjudicateurs.



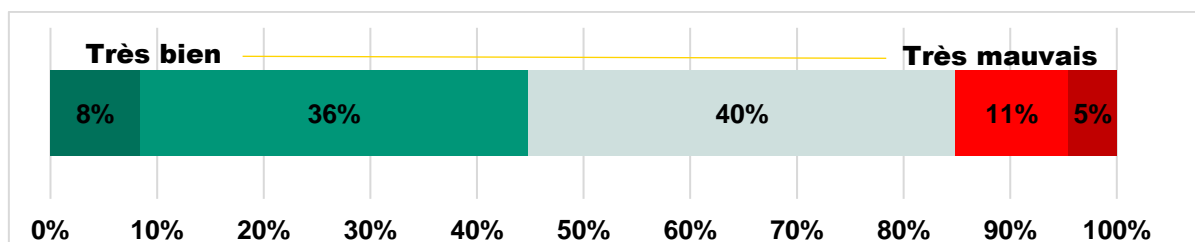
Selon les résultats de l'enquête, la majorité des entreprises, soit 52%, évaluent la collaboration avec le pouvoir adjudicateur comme étant bonne voire très bonne. Cette tendance positive met en lumière une tendance générale satisfaisante dans les interactions et les transactions avec les entités publiques, suggérant une efficacité dans la communication et la réalisation des projets.

En contraste, seulement 13% des entreprises considèrent la collaboration comme étant mauvaise ou très mauvaise. Bien que minoritaire, cette proportion n'est pas négligeable et souligne l'existence de domaines à améliorer dans les relations entre les entreprises de l'Artisanat et les pouvoirs adjudicateurs.

2.6. Collaboration avec le bureau d'études / architecte / coordinateur

Utilisant également l'échelle de Likert, cette analyse cherche à révéler et interpréter les perceptions des entreprises de l'Artisanat concernant la qualité de leur collaboration avec les bureaux d'études, architectes et coordinateurs.

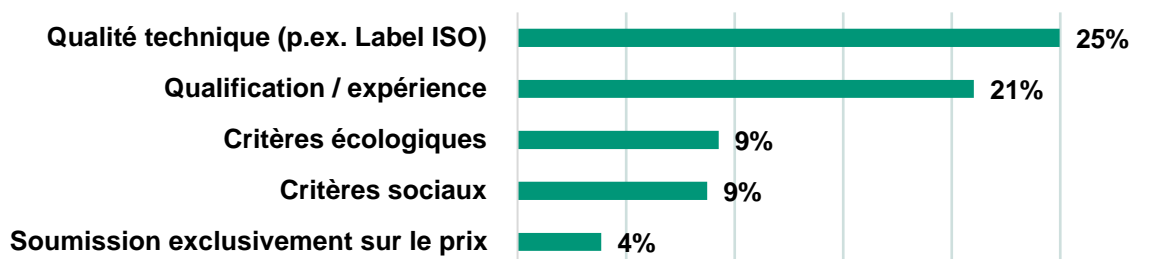
Les données montrent que 44% des répondants jugent cette collaboration comme bonne ou très bonne. Cette direction vers une perception positive signale généralement un échange constructif et une coopération productive dans la mise en œuvre des projets, avec des rôles et responsabilités clairement définis et respectés.



Le taux significatif de satisfaction, bien qu'inférieur à celui des pouvoirs adjudicateurs, reflète une base solide pour des collaborations futures entre les acteurs concernés. Cependant, les expériences négatives signalent l'importance d'un dialogue continu et de mécanismes de résolution de conflits pour assurer une efficacité optimale dans les collaborations.

2.7. Les critères d'attribution : préférence des entreprises

Les critères d'attribution sont déterminants dans l'obtention des marchés publics par les entreprises artisanales. Cette analyse se focalise sur les préférences des entreprises quant aux critères d'attribution que les pouvoirs adjudicateurs devraient privilégier, permettant une compréhension approfondie des attentes et des aspirations des acteurs de l'Artisanat.



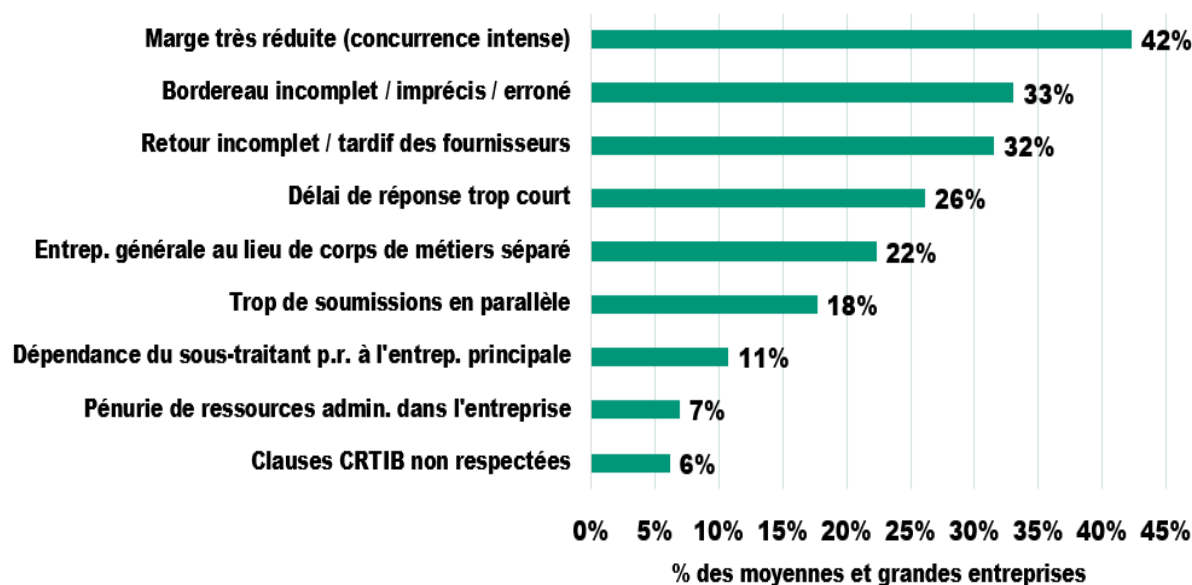
Les données recueillies indiquent une préférence marquée pour la prise en compte des qualités techniques (25%) et du niveau de qualification et d'expérience (21%) propre à chaque entreprise. Les répondants expriment un désir de reconnaissance de leur expertise et de leur savoir-faire dans l'évaluation de leurs soumissions.

À l'opposé, le critère de la soumission basé exclusivement sur le prix est le moins apprécié, ne recueillant que 4% de préférence parmi les répondants. Cela pourrait dès lors refléter une volonté des entreprises de voir les pouvoirs adjudicateurs valoriser d'autres aspects que le seul coût dans le processus de sélection, afin de garantir une bonne, voire meilleure qualité au niveau de la réalisation du projet.

Les résultats de cette analyse indiquent une aspiration des entreprises de l'Artisanat à une évaluation plus holistique et qualitative de leurs offres par les pouvoirs adjudicateurs. Un équilibre entre coût, qualité technique, et expérience semble être un chemin souhaitable pour une collaboration mutuellement bénéfique.

2.8. Les difficultés rencontrées au niveau de l'établissement de l'offre

Pour approfondir la compréhension des barrières et des défis auxquels sont confrontés les entreprises de l'Artisanat lorsqu'elles soumettent une offre pour des marchés publics, nous analysons ici les différentes difficultés énoncées par les répondants à l'enquête.



Il en résulte que 42% des entreprises indiquent que la marge bénéficiaire très réduite due à une concurrence intense constitue un défi majeur, soulignant ainsi un environnement de marché très compétitif. Cela impacte la rentabilité financière des projets et exige des entreprises une optimisation accrue, par exemple pour parer à d'éventuels imprévus.

Ensuite, 33% des entreprises ont soulevé le problème de bordereaux incomplets, imprécis ou erronés, et 32% ont évoqué des retours incomplets ou tardifs des fournisseurs, ce qui peut compromettre la qualité de l'offre. Par ailleurs, 26% des entreprises relèvent que les délais de réponse trop courts sont également une difficulté significative, entravant ainsi la préparation et la soumission efficaces des offres.

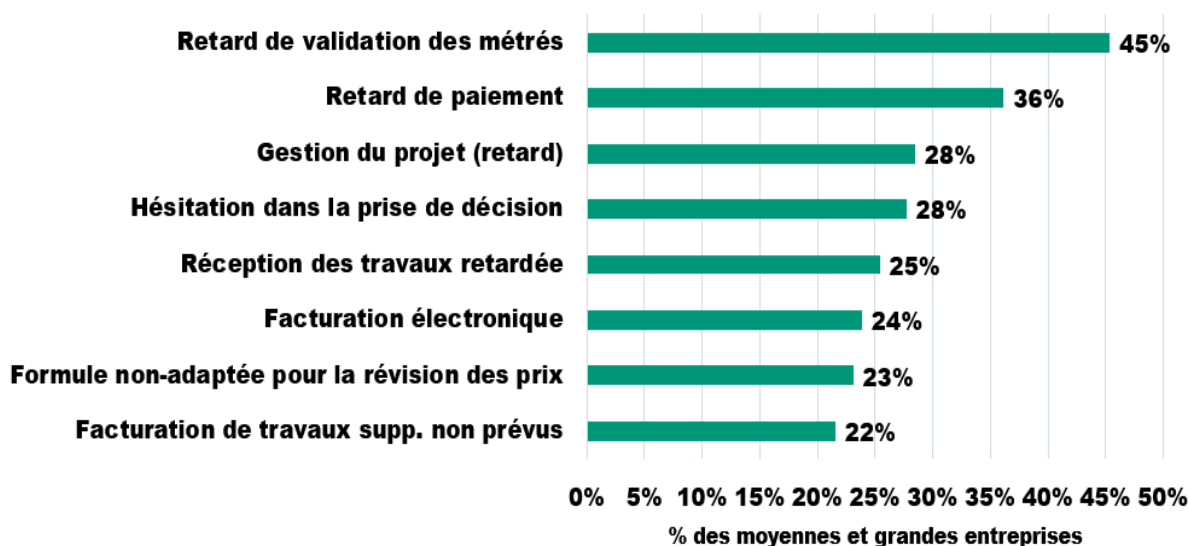
D'autres causes, bien que plus minoritaires, mettent en lumière des problématiques variées, telles que la soumission par entreprise générale au lieu d'une soumission par corps de métiers séparés, considérée comme plus adaptée aux PME (22%), une pénurie de ressources administratives (7%) et le non-respect des clauses contractuelles du CRTI-B¹ (6%).

Les tendances qui émergent de ces données révèlent un paysage complexe et multi-facettes des défis rencontrés au sein du secteur de l'Artisanat, où les entreprises doivent naviguer entre exigences concurrentielles, contraintes temporelles et obstacles administratifs.

2.9. Les difficultés rencontrées au niveau de l'exécution des travaux / services / fournitures

La phase d'exécution des travaux² dans le cadre des marchés publics implique de nombreux défis pour les entreprises de l'Artisanat. Cette analyse explore les difficultés spécifiques rencontrées par les répondants durant cette phase cruciale du projet.

Le retard de validation des métrés ressort comme la principale difficulté, touchant 45% des répondants. Cette problématique peut engendrer des délais dans la progression des travaux et affecter la gestion du projet. Le retard de paiement est également une difficulté notable, concernant 36% des entreprises, avec des implications financières potentiellement significatives.



Des défis divers tels que la gestion de projet (retard), l'hésitation dans la prise de décision, la facturation électronique et le retard dans la réception des travaux sont également énoncés, affectant entre 22 et 28% des répondants.

¹ Le CRTI-B (Centre de Ressources des Technologies et de l'Innovation pour le Bâtiment) est une plate-forme neutre et ouverte pour tous les intervenants de l'acte de construire et cherche à améliorer la productivité et la compétitivité des acteurs de la construction. Le CRTI-B a entre autres objectifs de définir, de documenter, d'introduire et de tenir à jour des standards en matière de dossiers de soumission régissant les marchés des projets de construction.

² Pour la prestation de services et la fourniture de biens ou de marchandises, la plupart des difficultés relevées ne s'appliquent pas.

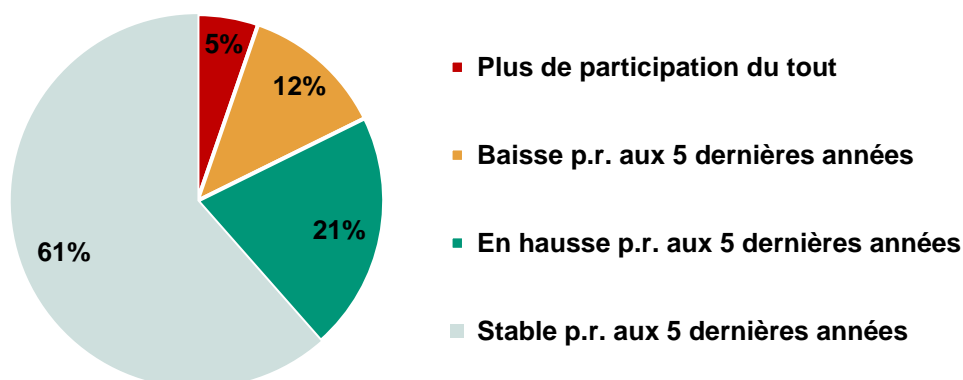
Les retards, qu'ils concernent la validation des métrés ou les paiements, semblent particulièrement problématiques, soulignant un besoin d'amélioration des processus administratifs et financiers dans le cadre de ces projets. La multitude d'autres difficultés mises en lumière indique également la complexité et l'aspect multidimensionnel des enjeux à cette étape du projet.

Ces résultats mettent en évidence l'importance d'une gestion de projet efficace, d'une communication claire et d'une collaboration solide entre toutes les parties prenantes pour minimiser ces difficultés et assurer la réussite des projets de marchés publics.

2.10. Intention de participer à des MP à l'avenir

L'engagement des entreprises dans les marchés publics est un indicateur pertinent de l'intérêt et de la confiance du secteur de l'Artisanat envers ce type de projets. Cette section décrypte les intentions déclarées des entreprises concernant leur participation future aux marchés publics.

Sur 34% des entreprises ayant déjà participé à des marchés publics, une majorité écrasante, soit 82%, envisage une participation future stable ou accrue. Précisément, 61% des entreprises prévoient une participation stable, tandis que 21% anticipent une augmentation de leur engagement dans les marchés publics par rapport aux 5 dernières années.



Ces tendances sont révélatrices d'un sentiment général positif vis-à-vis des marchés publics, malgré les diverses difficultés rencontrées. La stabilité projetée par la majorité des entreprises suggère une acclimatation et une maîtrise croissante des enjeux et des processus liés à ce type de projets.

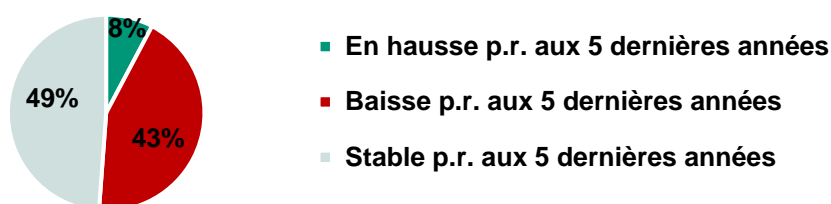
L'optimisme manifesté par les entreprises quant à leur participation future aux marchés publics reflète une perspective favorable pour le secteur de l'Artisanat dans l'écosystème des marchés publics. Cette disposition positive est un signe encourageant pour les pouvoirs publics et les entreprises, soulignant le potentiel de développement et de collaboration mutuelle dans ce domaine.

Il sera cependant crucial de résoudre les problématiques et obstacles existants pour concrétiser cette intention des entreprises de continuer à participer à des marchés publics à l'avenir.

2.11. Appréciation de la rentabilité future des MP

La rentabilité des marchés publics est un aspect crucial qui influence grandement la volonté et la capacité des entreprises à s'engager dans de tels projets. Les anticipations des entreprises sur la rentabilité future des marchés publics sont donc déterminantes pour comprendre l'évolution probable de leur participation à venir.

L'appréciation de la rentabilité future des marchés publics par les entreprises est profondément polarisée. 43% des entreprises interrogées anticipent une diminution de la rentabilité, tandis que 49% s'attendent à un maintien ou une stabilité de celle-ci au cours des 5 prochaines années. Seulement 8% des répondants sont optimistes, envisageant une amélioration de la rentabilité.



Les résultats suggèrent une incertitude et une prudence marquées parmi les entreprises quant à l'évolution de la rentabilité des marchés publics. Ces prévisions prudentes et réservées sont probablement influencées par le contexte économique et les conditions du marché au moment de l'enquête, notamment la crise qui touche le secteur de la construction, et peuvent ne pas refléter une appréciation à long terme de la rentabilité. Les perspectives de rentabilité sont donc susceptibles de fluctuer en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des conditions du marché.

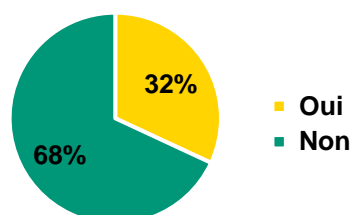
3. Entreprises n'ayant pas encore participé à des marchés publics

3.1. Intention de participer à des MP à l'avenir

L'intention des entreprises d'adhérer à des marchés publics est un prédicteur important de la participation future dans ce domaine. Cette section analyse l'inclinaison des entreprises, surtout celles qui n'ont pas participé récemment, à s'engager dans des marchés publics à l'avenir.

Il s'avère que 68% des entreprises qui n'ont pas participé à des marchés publics durant les 5 dernières années n'ont pas l'intention de le faire à l'avenir. Néanmoins, il est notable que 32% de ces entreprises envisagent une participation future, signalant une ouverture potentielle au domaine des marchés publics.

En consolidé, 55% des entreprises répondantes sont déjà engagées ou ont l'intention de s'engager (à nouveau) dans des marchés publics à l'avenir.



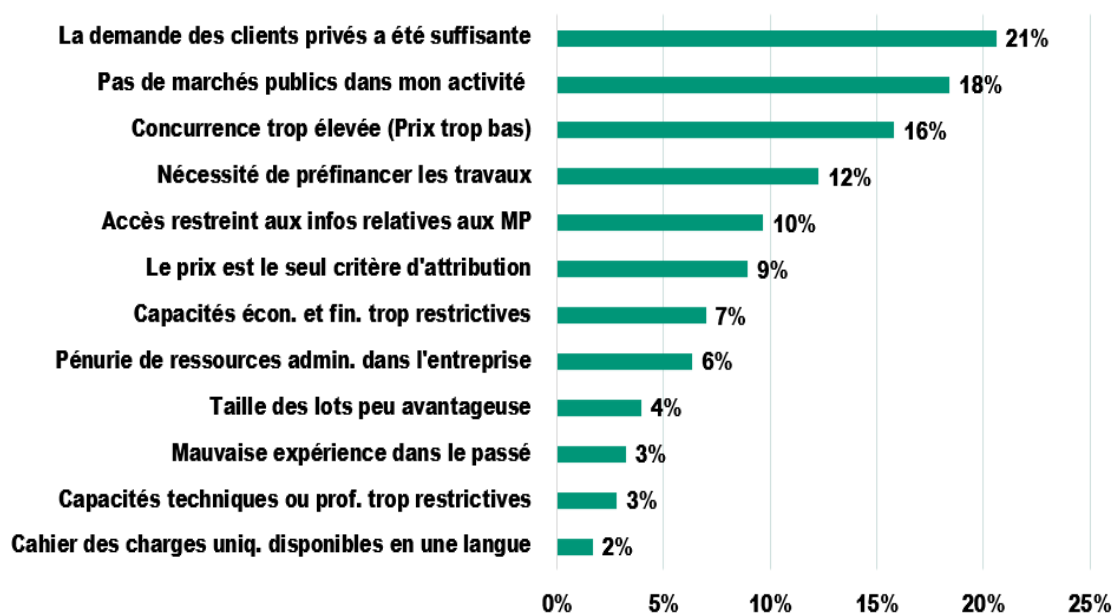
La résistance manifestée par une proportion significative des répondants, en particulier ceux n'ayant pas participé récemment, met en lumière des obstacles potentiels et des réticences concernant l'engagement dans des marchés publics. Cependant, le tiers des entreprises non-participantes ouvrant la porte à une participation future montre un terrain fertile pour encourager et faciliter l'entrée de nouvelles entités dans ce secteur.

3.2. Freins à la participation aux marchés publics

Les entreprises artisanales semblent être confrontées à une multitude de freins lorsqu'il s'agit de participer aux marchés publics. Cette section les explore et les analyse à la lumière des réponses obtenues dans le cadre de l'enquête. Les trois freins ressortant le plus sont les suivants :

- **Demande suffisante de clients privés** : 21% des entreprises considèrent qu'une demande suffisante de la part de leurs clients privés est un frein majeur à la participation aux marchés publics.
- **Absence de marchés publics dans leur activité** : 18% des répondants évoquent l'absence de marchés publics dans leur secteur d'activité.
- **Concurrence et prix** : 16% trouvent que la concurrence excessive et les prix trop bas sont des obstacles.

Les autres freins varient entre 2% et 12% et incluent notamment le préfinancement des travaux, l'accès restreint aux informations, la taille non adaptée des marchés publics, la pénurie de ressources administratives et le cahier des charges unilingue.



L'analyse montre une variété de freins rencontrés par les entreprises, allant des obstacles internes, tels que les ressources administratives, aux facteurs externes, comme la concurrence et les critères d'attribution. Les freins liés à la demande des clients et à l'absence de marchés publics dans leur domaine respectif révèlent une opportunité potentielle pour le gouvernement d'élargir et de diversifier les marchés publics afin d'inclure un éventail plus large d'activités et d'entreprises.

4. Conclusions

Cette étude a révélé plusieurs tendances et perceptions clés concernant l'engagement du secteur de l'Artisanat dans les marchés publics.

Les grandes entreprises dominent majoritairement la scène des marchés publics, avec une présence notable dans les clusters de construction, nettoyage de bâtiment et communication. Cette tendance souligne une éventuelle barrière à l'entrée pour les petites entreprises, souvent confrontées à des ressources limitées et des défis différents par rapport à leurs homologues plus grands.

En général, la collaboration avec les pouvoirs adjudicateurs est perçue comme satisfaisante. Cette perception positive est essentielle pour maintenir un environnement de travail efficace et des relations professionnelles constructives, et elle pourrait influencer favorablement la décision des entreprises à participer à de futurs marchés publics.

Les entreprises plaident pour une évaluation plus équilibrée, ne basant pas les attributions uniquement sur le prix, mais intégrant également des critères tels que les qualités techniques et le niveau de qualification/expérience. Les difficultés majeures pour les entreprises résident dans la rentabilité limitée des marchés publics et les retards à différents niveaux de l'exécution du projet, notamment en matière de validation des métrés et de paiement.

Les tendances et perceptions observées suggèrent une nécessité de repenser et d'ajuster les processus et critères d'attribution des marchés publics. Il est impératif de créer un environnement le plus inclusif et équitable possible, afin d'encourager la participation des entreprises de toutes tailles et de renforcer la collaboration entre les différentes parties prenantes, dans l'intérêt de tous. L'évolution vers des critères d'attribution plus diversifiés et la réduction des obstacles à la participation peuvent contribuer à optimiser l'impact des marchés publics sur le secteur de l'Artisanat.

En conclusion, cette note met en exergue les nuances et les multiples facettes de la participation des entreprises artisanales aux marchés publics. La compréhension et l'adresse de ces divers aspects sont fondamentales pour favoriser une participation accrue et plus diversifiée, et pour maximiser les bénéfices socio-économiques des marchés publics tant pour les pouvoirs adjudicateurs que pour le secteur de l'Artisanat.

1. Annexes

Questions supplémentaires concernant les Marchés publics

1. INFORMATIONS GENERALES SUR VOTRE ENTREPRISE

- 1.1. Votre entreprise réalise des travaux pour (plusieurs réponses possibles) :
- Clients privés / entreprises (B2B) Clients publics (B2G)
- Clients privés / particuliers (B2C)
- 1.2. Est-ce que vous avez déjà participé lors des 5 dernières années à un marché public ?
- Oui (veuillez ignorer la partie 3 du questionnaire)
- Non (suite du questionnaire à la partie 3, veuillez ignorer la partie 2 du questionnaire)

2. ENTREPRISES AYANT PARTICIPE A DES MARCHES PUBLICS (sur les 5 dernières années)

- 2.1. Sous quelle forme avez-vous participé aux marchés publics (plusieurs réponses possibles) ?
- En nom propre Associé d'une société momentanée
- En tant que sous-traitant
- 2.2. La part des marchés publics dans votre chiffre d'affaires lors des 5 dernières années s'établit à :
- 1-19 % 40-59% 80-100%
- 20-19% 60-79%
- 2.3. A combien de soumissions devez-vous participer en moyenne pour remporter un marché ?
- _____
- 2.4. Combien d'heures de travail nécessitez-vous en moyenne pour remplir un bordereau ?
- _____
- 2.5. Quels sont les principaux pouvoirs adjudicateurs pour lesquels vous avez travaillé ?
- Ministères / Administrations CFL
- Communes ou syndicats communaux Autres : _____
- Fonds du Logement _____
- SNHBM _____
- 2.6. Comment jugez-vous la collaboration avec le pouvoir adjudicateur ? (1= très bonne, 5 = très mauvaise)
- 1 3 5
- 2 4
- 2.6.1. Veuillez spécifier pourquoi ? _____
- 2.7. Comment jugez-vous la collaboration avec le bureau d'études/architecte/coordonateur ? (1= très bonne, 5 = très mauvaise)
- 1 3 5
- 2 4
- 2.7.1. Veuillez spécifier pourquoi ? _____
- 2.8. D'un point de vue général, quels critères d'attribution jugeriez-vous intéressants ?
- Soumission exclusivement sur le prix Critères sociaux
- Qualité technique Qualification / expérience
- Critères écologiques Autres : _____
- 2.9. Est-ce que vous avez rencontré des difficultés au niveau de l'établissement de l'offre ? (Plusieurs réponses possibles)
- Délai de réponse trop court Forte dépendance du sous-traitant par rapport à l'entreprise principale
- Retour incomplet/ tardif des fournisseurs Clauses CRTIB non respectées
- Bordereau incomplet / imprécis / erroné Pénurie de ressources administratives dans l'entreprise
- Soumission par entreprise générale (partielle) au lieu de corps de métiers séparé Autres : _____
- Trop de soumissions en parallèle
- Marge très réduite en raison d'une concurrence intense

2.10. Est-ce que vous avez rencontré des difficultés au niveau de l'exécution des travaux / services / fournitures (plusieurs réponses possibles)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Retard de paiement | <input type="checkbox"/> Problème au niveau de la facturation électronique (p.ex. retenue de garantie) |
| <input type="checkbox"/> Retard de validation des états d'avancement/métré | <input type="checkbox"/> Problèmes au niveau de la gestion du projet (retards non-imputables à votre entreprise) |
| <input type="checkbox"/> Formule pour la révision des prix non-adaptée | <input type="checkbox"/> Hésitation dans la prise de décision du client |
| <input type="checkbox"/> Réception des travaux retardée | <input type="checkbox"/> Autres : _____ |
| <input type="checkbox"/> Facturation de travaux supplémentaires non prévus dans le cahier des charges | |

2.11. Avez-vous l'intention de participer à des marchés publics à l'avenir ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> En hausse p. r. aux 5 dernières années | <input type="checkbox"/> Baisse |
| <input type="checkbox"/> Stable | <input type="checkbox"/> Plus de participation du tout |

2.11.1. Veuillez préciser pourquoi _____

2.12. Comment évaluez-vous l'évolution future de la rentabilité des marchés publics ?

- | | |
|---|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> En hausse p. r. aux 5 dernières années | <input type="checkbox"/> Baisse |
| <input type="checkbox"/> Stable | |

3. ENTREPRISES N'AYANT PAS PARTICIPE A DES MARCHES PUBLICS (5 dernières années)

3.1. Les raisons de non-participation à un marché public ? (Plusieurs réponses possibles)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Pas de marchés publics dans mon activité | <input type="checkbox"/> La demande des clients privés a été suffisante jusqu'à présent |
| <input type="checkbox"/> Accès restreint aux informations relatives aux marchés publics | <input type="checkbox"/> Taille des lots peu avantageuse / Volume du marché trop important |
| <input type="checkbox"/> Pénurie de ressources administratives dans l'entreprise | <input type="checkbox"/> Le prix est le seul critère d'attribution |
| <input type="checkbox"/> Cahier des charges uniquement disponibles en français ou allemand | <input type="checkbox"/> Mauvaise expérience dans le passé |
| <input type="checkbox"/> Concurrence trop élevée / Prix trop bas | <input type="checkbox"/> Capacités économiques et financières trop restrictives |
| <input type="checkbox"/> Nécessité de préfinancer les travaux, la retenue de garantie et délais de paiement | <input type="checkbox"/> Capacités techniques ou professionnelles trop restrictives (p.ex. qualification et expériences) |
| | <input type="checkbox"/> Autres : _____ |

3.2. A l'avenir, souhaiteriez-vous participer à des marchés publics ?

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
|------------------------------|------------------------------|

4. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

4.1. Quel est votre procédure de participation préférée ?

- | | |
|--|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Procédure ouverte (soumission standard) | <input type="checkbox"/> Accord-cadre |
| <input type="checkbox"/> Marché négocié | |

Accord-cadre : Contrats ayant pour objet d'établir les termes régissant les marchés à passer au cours d'une période donnée (max. 4 ans). Marchés à formalité réduite, avec uniquement mise en concurrence entre opérateurs économiques titulaires de l'accord-cadre.

4.2. Etes-vous abonné au portail des marchés publics ?

- | | |
|------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas de quoi il s'agit |
| <input type="checkbox"/> Non | |

4.3. Etes-vous intéressé à participer à des formations sur les marchés publics ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Formation pratique (établis. d'une offre) | <input type="checkbox"/> Formation sur les clauses techniques (CRTI-B) |
| <input type="checkbox"/> Formation théorique (procédures applicables) | <input type="checkbox"/> La sous-traitance en matière de marchés publics |
| <input type="checkbox"/> Voies de recours en cas de litige | <input type="checkbox"/> Autres : _____ |
| <input type="checkbox"/> Formation en matière des révision des prix | |

4.4. Seriez-vous d'accord d'être contacté en cas de questions supplémentaires ?

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
|------------------------------|------------------------------|

4.5. Si oui, veuillez indiquer une personne de contact : _____